



Conduite de Productions Horticoles

Maraîchage, arboriculture fruitière, floriculture, pépinière

Formation scolaire

> Préparation à la vie active par une qualification professionnelle

Entreprise horticole, station de recherche ou expérimentale, service de collectivité territoriale ou structure d'insertion en tant qu'ouvrier(-ière) hautement qualifié(e) ou chef d'équipe ou de culture...

> 6 semaines de stage en seconde et 14 semaines de stage en 1ère et terminale

> Poursuite d'études

(admission après étude du dossier scolaire)

Certificats de spécialisation / Enseignement supérieur court en particulier BTS Productions Horticoles ou Technico-commercial

Spécificités de la formation

- ☑ Délivrance du **Brevet de secourisme (SST)**
- ☑ Délivrance de l'**Attestation de Conduite d'Engins en Sécurité (ACES)**
- ☑ Un module de formation (MAP) : **Décoration végétal d'intérieur**
- ☑ La possibilité de suivre une **option rugby**
- ☑ Des **intervenants professionnels spécialisés**
- ☑ Une **exploitation horticole** et sa **jardinerie école**





© Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr

Validation du diplôme

L'examen est une combinaison de 2 types d'évaluations :

- Le contrôle en cours de formation (CCF) : épreuves organisées par l'établissement et réparties sur l'année de première et de terminale
- Le contrôle terminal : 4 épreuves écrites et une épreuve orale

Contenu de la formation

Le cycle de formation, sur 3 ans, est réparti entre enseignement général et enseignement professionnel :

- **2^{de} professionnelle** : Productions horticoles
- **1^{re} et terminale** : Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs et légumes, plantes à parfum, aromatiques et médicinales)

> Des enseignements généraux

Français, mathématiques, histoire-géographie, anglais, éducation physique et sportive, biologie-écologie, physique-chimie, documentation, éducation socioculturelle, informatique.

> Des enseignements professionnels

- Techniques horticoles et agronomiques
- Agroéquipement
- Économie d'entreprise

> Des enseignements complémentaires

- Un accompagnement personnalisé
- Un accompagnement au projet professionnel
- Des semaines banalisées : insertion, santé et développement durable

> Modalités de formation

Les stages s'effectuent dans des entreprises du secteur horticole, des centres d'expérimentation ou des collectivités. Possibilité de stage à l'étranger.

6 SEMAINES de stages en seconde

14 SEMAINES de stages en 1^{re} et terminale à 16

Conditions d'admission et inscription

Entrée en seconde

Les élèves de 3^{ème} expriment leurs vœux d'orientation via leur collège. Ils sont ensuite examinés par une commission d'affectation (AFFELNET).

Entrée en première

- Les élèves titulaires du CAP sur examen du dossier
- Les élèves issus des classes de 2^{de} (générale ou professionnelle) sur examen du dossier



- Des bourses peuvent être accordées aux élèves
- Possibilité d'internat

→ lefresne-angers-segre.fr